

Compte rendu de la plénière 10 décembre 2018 – Paris

Présents

Matina Deligianni	Bureau, présidente de Cotravaux	(Solidarités Jeunes)
Stéphane Victorion	Bureau, membre	(CORAC – CJPCA)
Marco Paoli	Bureau, Trésorier	(Concordia)
Olivier Lenoir	Bureau, membre	(Union REMPART)
Laure Valence-Geloos	Concordia	
Nils Guyot	Cotravaux Nouvelle Aquitaine	(SJ Sem&Vol)
Luc Lenormand	Cotravaux Ile de France	(SJ- Vir'Volt)
Marie-Christine Abiska	Jeunesse et Reconstruction	
Guillemette Champ	Cotravaux Pays de la Loire	(Concordia Normandie-Maine)
Eline Brulard	Service Civil International	
Chantal Savignac- Serres	Cotravaux Occitanie	(Le Bastidou/Rempart)

Excusés

Antoine Voisin	Cotravaux Auvergne Rhône Alpes	(Association RESTe !)
Marion Seidenbinder	Etudes et Chantiers (ANEC)	

Équipe de Cotravaux :

Véronique Busson	mission Voluntariats
Céline Portero	mission Observo – communication volontaire
Léa Monin	
Françoise Doré	Déléguée Nationale

Documents diffusés : bilan de la formation avec les régions.
En projection : financements

1. ORDRE DU JOUR

Adopté

2. COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 23 octobre 2018 : adopté

3. ACTUALITÉS

3.1. Actualités du gouvernement

La discussion porte sur le contexte en France (mouvement des gilets jaunes), les inquiétudes concernant les mesures prises pour des allègements fiscaux qui vont diminuer les recettes de l'État (ce qui signifie baisse des moyens financiers, réduction des services, etc.). Pas de visibilité non plus sur la réforme de l'Action Publique qui est lancée pour 2022 : elle vise à « maîtriser les dépenses publiques en optimisant les moyens » (ceci se traduisant souvent par « il va falloir faire des économies »).

Ces sujets seront repris après la « crise des gilets jaunes ».

A voir les alliances possibles au niveau départemental avec le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) ou les associations du champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

Suite à son communiqué, Cotravaux a un rendez avec le Cabinet de Gabriel Attal, le 16 janvier : quel(s) point(s) souhaitons-nous mettre en avant : l'importance d'avoir pour appui des services régionaux de l'administration? la place de l'État dans une société de l'engagement ? Besoin d'avoir une politique jeunesse ? Point à faire après cette réunion.

→ Refaire le point après la réunion et le tour des régions.

3.2. Actualités du réseau

Bilan de la formation interrégionale « Animation de réseau et outils de communication »,

12 et 13 novembre 2018.

Elle a donné lieu à un partage de pratiques et d'outils utilisés, à se fixer des pistes de travail (groupe de travail interrégional : rendez-vous des régions sur la communication, outils de diffusion).

Ce temps de mutualisation a permis d'envisager la **création d'un espace partagé** régions – national et propre à chaque région pour faciliter le stockage de documents, leur consultation, voir les outils des autres régions (et du national).

NB : Le projet de « **wiki** »¹ - ou gare centrale - avait été présenté par Auvergne –Rhône Alpes à l'assemblée générale de Cotravaux en juin 2018.

En parallèle, Cotravaux AURA se prépare à suivre une formation en discontinu, à destination de ses membres, dont l'objectif est la création d'un wiki avec l'appui d'Animacoop. Cotravaux national y participera afin de permettre l'interaction avec le réseau.

Chaque région peut être confrontée à des besoins qui correspondent à ceux des autres régions. Le travail en commun permet de surmonter les écueils, le manque de temps à y consacrer seul et de s'inspirer des solutions trouvées par les autres.

3. ACTUALITÉS

Cotravaux Occitanie :

Le 29 novembre s'est tenue une réunion au Conseil régional, en présence de Nicolas Remond, responsable du pôle cohésion sociale, jeunesse à la DRJSCS Occitanie.

Bilan des chantiers 2018 : 52 chantiers de Cotravaux financés (900€ attribués / chantier par le CR). Or des chantiers ont été annulés et il ne peut y avoir de transfert sur d'autres chantiers qui seraient confirmés après la programmation déposée au conseil régional, en mars ; ainsi l'enveloppe allouée (46.800€) a été sous-consommée. Enveloppe équivalente aux autres années.

Lors d'une rencontre récente, le Conseil régional a confirmé le non-report de la dotation d'un chantier à un autre (900€). Les associations doivent donc se réguler elles-mêmes. Les critères de financement reposent sur des règles acceptées par les associations : des chantiers et pas des stages, pas de chantier « festival », pas de projet Erasmus+.

Ces modalités sont reprises à l'identique de celles qui existaient avec le Conseil régional Midi-Pyrénées. Elles défavorisent les associations languedociennes qui avaient un autre mode de gestion avec le Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Il faut peut-être ne pas perdre l'espoir de trouver des modes de gestion différents.

Le 14 février 2019, la DRJSCS organisera de son côté la concertation régionale.

¹ Un wiki/gare centrale est une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaboratives de pages à l'intérieur d'un site web. C'est un logiciel de gestion de contenu, dont la structure implicite est minimaliste, tandis que la structure explicite émerge en fonction des besoins des usagers

Les associations comme la DRJSCS s'efforcent d'y faire participer les départements. Ceux-ci ont chacun leurs propres règles (besoin de garder leur « zone d'influence » ?) : Aveyron, Ariège, Haute Pyrénées....

Les financements de la DREAL ont disparu → ne pourrait-on pas raccrocher la DREAL via les appels à projets « **Éducation à l'environnement** » ? Certaines associations côté Languedoc avaient ces crédits.

Autre suggestion : s'intéresser à la ligne « **Partenariats associatifs** ».

La DRAC continue de fonctionner sur les 2 ex-régions (petite enveloppe), voire via une sorte de départementalisation.

Côté Midi-Pyrénées, elle maintient une enveloppe investissement pour des travaux sur les monuments historiques. → Olivier a déjà suggéré que les associations se rapprochent de la DRAC pour modifier les modes de gestion.

Appel à projet FDVA 2 « Fonctionnement et actions innovantes » : SJ REV, Concordia ont soumis des projets qui ont été retenus.

Cotravaux Ile de France :

33 sessions chantiers ont eu lieu.

Les financements sont stables pour la DRJSCS (BOP 163), DRIEE. Il n'y a plus de communication faite en concertation sur les montants accordés par les différents services de l'État.

Les associations ont eu 16.000€ sur BOP 147 (politique de la ville) suite à la mise en place du plan régional d'insertion dans lequel sont identifiés les chantiers. Dans la tête d'interlocuteurs de la DRJSCS, les actions de chantiers pourraient migrer du BOP 163 vers le BOP 147.²

La personne chargée des chantiers à la DRJSCS part à la retraite. La chef de pôle deviendrait l'interlocutrice. Les services de la DRJSCS devraient aller à la Préfecture et il y a des incertitudes sur la restructuration que cela entraînera.

Les associations de Cotravaux IDF continuent à travailler conjointement pour être force de proposition. Elles souhaitent une vraie concertation (sur un mode plus formel qu'un brunch). Une démarche va être faite auprès du Conseil régional pour l'associer aux concertations.

Appel à projets FDVA2 : le dossier de Cotravaux IDF ne faisait pas partie des 482 dossiers retenus. Dans les membres, Vir'Volt a obtenu une subvention de 5.000€.

Cotravaux Pays de la Loire

12 chantiers en 2018.

Baisse de 3 à 4 chantiers depuis 2 ans.

Les associations membres sont assez dispersées sur le territoire, avec plusieurs associations très locales en rayon d'actions. Le réseau Cotravaux est un peu en perte de vitesse et fonctionne de façon informelle depuis plus d'un an. Il faut donc à la fois mettre de l'énergie à l'interne pour « faire collectif » et en même temps à l'externe essayer de déployer les chantiers sur la région (le nombre de chantiers est modeste).

Les associations ont constaté que les chantiers avaient disparu du site Internet de la DRJSCS : il est temps de se reprendre collectivement et de renforcer le réseau.

Une nouvelle interlocutrice est arrivée à la DRJSCS ; une nouvelle règle est apparue, mais le chef de pôle est toujours convaincu par les chantiers. En dehors des crédits de la DRJSCS (14.000€), pas de financements des directions départementales.

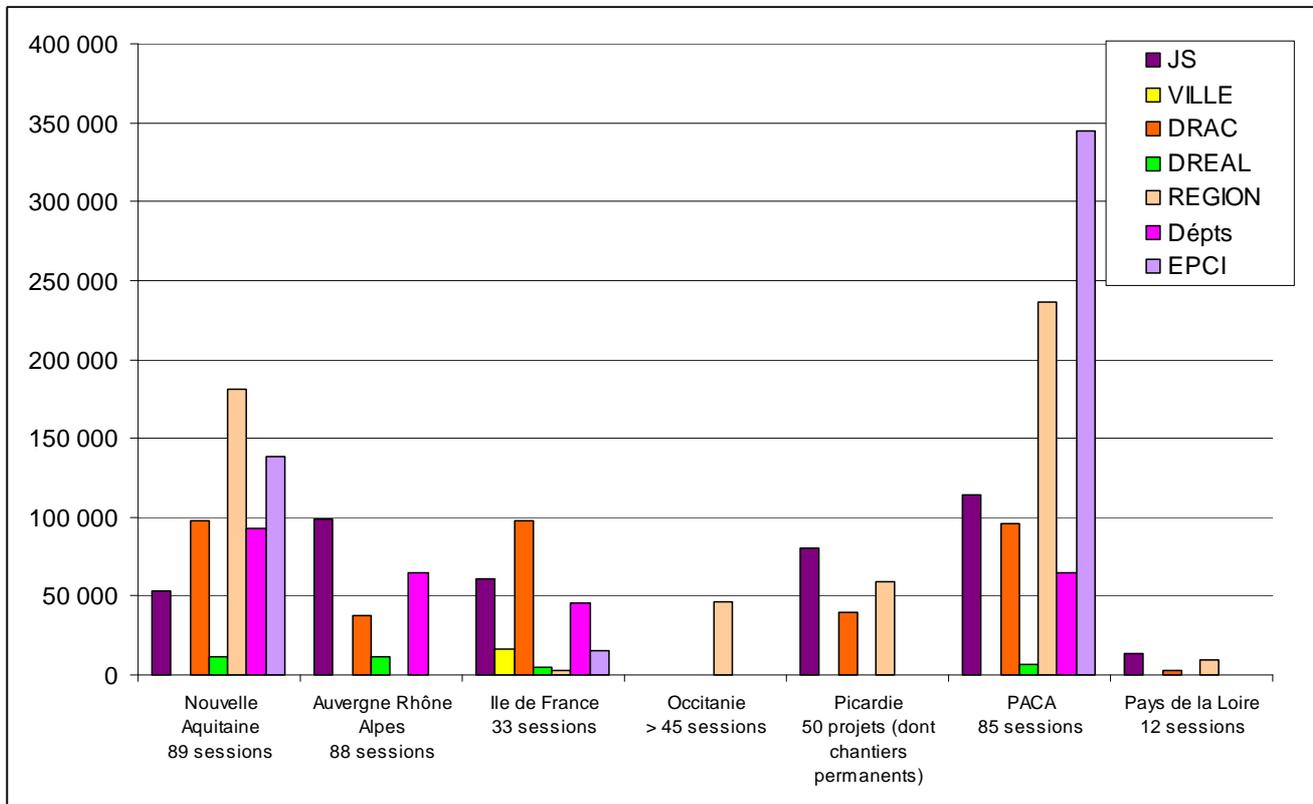
Pas de financements de la DREAL.

² *Serait-ce une « bonne » évolution : pas sûr – NDLR*

Les financements du Conseil régional se font par un appel à projets portant sur l'appropriation du patrimoine, avec toujours la même condition : faire participer 50% de jeunes ligériens. La présence de bénévoles internationaux ne représente pas un intérêt pour les partenaires publics.

Appel à projets FDVA2 : pas de projet du réseau retenu.

Récapitulatif des financements 2018



NB : informations non connues pour Occitanie

La colonne EPCI n'intègre pas que des financements mais aussi des mises à disposition

CORAC - Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur :

53 projets de chantiers, soit 85 sessions (contre 58 projet et 98 sessions en 2017).

Perspectives 2019 identiques à 2018. Une préoccupation : l'APARE a de graves problèmes financiers qui mettent en jeu 14 chantiers.

Le processus de concertation se fait toujours en plusieurs étapes (3 en 2018 contre 4 habituellement) : la CORAC y tient. Elle est pilotée par la DRDJSCS (pôle jeunesse). La région et la DRAC y sont bien investies.

La DREAL participe à la concertation, même si ses financements relèvent d'appel à projets.

Les départements du Vaucluse, Bouches du Rhône, Hautes Alpes maintiennent leurs soutiens financiers.

Les interlocuteurs du Conseil régional défendent les financements pour les chantiers ; un travail est en cours sur un argumentaire pour valoriser les chantiers de la région. Il préparera un rendez-vous début 2019 avec le Président de la Région PACA. La chargée de mission de la Région a réalisé plusieurs visites de chantiers, suivant son objectif de rencontrer l'ensemble des associations entre 2017 et 2019.

Les financements restent élevés, mais ils diminuent petit à petit.

La CORAC s'est toujours battue contre la logique des forfaits qui ne peuvent pas s'appliquer de façon adéquate à chaque projet dont les coûts sont différents (nature du projet, fonctionnement de l'association, cofinancements, etc.).

Le pôle cohésion sociale a mis la pression sur les associations pendant 3 ans pour qu'elles mènent des actions avec les jeunes des quartiers / en difficultés. Finalement, aucun financement en 2018 pour les associations ; les crédits sont allés aux départements, et ce, malgré les efforts des petites associations locales d'accueillir ces jeunes.

Il manque des places pour les adolescents et de structures pour les accueillir et de financements plus conséquents pour les réaliser. Fin 2018, les associations ont découvert que les enveloppes globales de la CAF avaient baissé.

Pas de dossier sur le FDVA2.

La CORAC souhaite rencontrer le nouveau directeur de la DRDJSCS, Jean-Philippe Berlemont³. Les enjeux sont les financements 2019, la convention pluriannuelle de la CORAC à renouveler pour 2019-2021.

Autre enjeu interne : nécessité d'un renouvellement des instances en prévision de départs (Neige et Merveilles, APARE, CJPCA..)

Cotravaux Nouvelle Aquitaine :

64 projets - 89 sessions en 2018

Pour l'État : DRJSCS : 53.737 € / DRAC : 97.214€ / DREAL : 11.500€ / PJJ : 2.290€.

Collectivités : 180.787€ du conseil régional / Conseils départements : total de 93.357€ / EPCI : 24.100€.

La concertation s'est tenue au Château de Gères (site REMPART en Gironde) en présence de la DRJSCS, de La Région Nouvelle Aquitaine, de certaines communes, et des associations : REMPART, Concordia, Léo Lagrange. Préparée par une réunion de travail à la DRJSCS Bordeaux, et une commission de travail sur la communication à Montendre (17)

A rajouter à cela, l'organisation pour la première fois d'un séminaire en Corrèze le 4 octobre.

Bonne dynamique globale de concertation, avec beaucoup de participation. L'ordre du jour est assez dense, peut être un peu trop, et il n'y a pas assez de place à la parole des associations locales.

A la dernière concertation un bilan de l'été 2018 a été fait.

Intervention assez concrète de la DR et de la Région sur les aides financières.

Céline Portero a participé à la concertation régionale qui s'est tenue le 22 novembre. En effet, la région - comme la DRJSCS - aimerait disposer d'une base de données, notamment pour la mobilité infra région des néo-aquitains. Plutôt que ce soit les administrations qui le fassent, elles ont souhaité être force de proposition par les données déjà collectées par Observo.

La préoccupation actuelle est de toucher de nouveaux publics (scolaires notamment). Une campagne d'information va être mise en place, création d'un kit de sensibilisation et édition d'un catalogue régional Cotravaux.

FDVA 2 : un dossier expérimental jardin soutenu (DRJSCS – DREAL).

Cotravaux Auvergne – Rhône Alpes :

70 projets - 88 sessions.

Financements État: 148.400€ - DRJSCS : 99.000€ / DRAC : 38.000€ / DREAL : 11400€)

Rien de la région

Conseils départementaux : Total de 65.080€

³ Précédemment directeur départemental de la jeunesse en Vendée, puis de la cohésion sociale des Pyrénées-Atlantiques. Directeur régional en Auvergne, Bourgogne, puis Bourgogne-Franche-Comté suite à la fusion.

La DRAC a accepté d'étendre son financement aux chantiers côté Rhône-Alpes.

En revanche, elle n'a pas étendu ce financement au patrimoine non classé, comme le souhaitent les associations.

Il y a eu **deux concertations** en avril pour présenter les projets de chantiers : l'une en **Auvergne**, l'autre en **Rhône-Alpes**. Elles ne réunissent pas les mêmes acteurs institutionnels autour de la table :

- Rhône-Alpes : DRJSCS et les associations
- Auvergne : DRJSCS, les associations, trois départements, la Drac

Une **grande concertation régionale de bilan** va se tenir le 18 décembre 2018, à Lyon, sur une journée entière.

Fil rouge de la journée : Comment faire d'un dispositif régional un levier local et départemental ?

La préparation et le contenu sont assurés conjointement par la conseillère d'éducation populaire chargée des chantiers à la DRJSCS (Régine Magnat) et Cotravaux Aura

Objectifs :

- Permettre la rencontre et l'échange entre les acteurs actuels des chantiers de jeunes bénévoles sur la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Favoriser les dynamiques territoriales, le fonctionnement en réseau, l'émergence de partenariats entre acteurs aux différentes échelles de territoire

Il est difficile de mobiliser les acteurs locaux dans la concertation régionale. Le projet est de créer des dynamiques départementales et locales qui s'appuient sur des rencontres, concertations, portes ouvertes... pour le développement des chantiers et du volontariat.

Tables rondes sur des thématiques :

- Patrimoine et petit patrimoine, avec la DRAC
- Environnement et développement durable, avec la DREAL
- Les publics avec moins d'opportunités, avec la DRJSCS

Conseil régional : bien qu'invité à la concertation, il ne vient pas. La politique jeunesse est très réduite et surtout elle n'est pas visible. L'élue n'a pas été sollicitée depuis 2016.

Un livret EDD est en cours de finalisation, afin de valoriser les pratiques environnementales sur les chantiers, notamment à destination de la DREAL.

Pas d'organisation d'une journée interchantiers ou autre évènement.

- ◆ FDVA 2 : un dossier a été déposé par Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes et retenu : 3.000 € sur les 3.500 € demandés. Il concerne le processus de formation et accompagnement aux outils collaboratifs. La formation sera faite 4 temps discontinus.

Une **mallette de communication Cotravaux** est en cours d'élaboration. Elle sera disponible sous format numérique et comprendra tous les documents de communication des associations adhérentes.

Hauts-de-France

La concertation s'est tenue fin novembre à Amiens. Les administrations la préparent entre elles, puis les associations les rejoignent.

Chaque association est invitée à présenter son dossier. Bonne concertation avec la volonté de continuer à soutenir les chantiers.

« *Les financements sont corrects* » disent les associations (cependant pas d'infos détaillées : les tableaux consolidés par la DRJSCS compilent l'ensemble des projets et sessions / association, mais aucun montant n'y figure –NDLR)

Le représentant du Conseil régional n'a pas pris la parole.

La DREAL et la DRAC n'étaient pas présentes.

Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 2 ans, la DRJSCS soutient de nouveau REMPART.

Soutien financier également du Conseil régional.

Comme les financements du Conseil régional, ou de la DRJSCS vont surtout à du patrimoine spécifique (abords d'église, cimetière), Solidarités Jeunesses n'a quasiment plus de soutien financier.

Il est dommage que les associations présentes sur la région – Jeunesse et Reconstruction, Solidarités, Jeunesses, REMPART BFC- ne communiquent pas ensemble alors que leurs actions sont complémentaires.

Normandie

L'approche des partenaires est d'être favorable aux chantiers. La fusion a permis de remettre en place des financements. Néanmoins il n'y a pas de concertation depuis 2012.

La DRJSCS est orientée vers le patrimoine, la DRAC finance les monuments protégés (et non plus à fort enjeu patrimonial), la DREAL soutient la protection de la nature.

Les CAF de Seine Maritime et de l'Eure sont mobilisées.

Le Conseil régional ne finance que des associations dont le siège est installé dans la région.

Centre Val de Loire

Depuis début 2018, Concordia a une antenne.

Soutien du Conseil régional par le programme « d'aide à la coopération » dont l'un des axes concerne la mobilité internationale des jeunes (chantiers internationaux de bénévoles).

Pas de financements fléchés de la DRJSCS qui souhaitent que les associations se rapprochent les unes des autres et « s'organisent ⁴».

FDVA 2 : un projet de Concordia a été soutenu.

Grand Est

Rempart a d'excellentes relations avec le Conseil régional et la DRAC. Celle-ci souhaiterait tenir une concertation régionale avec le Conseil régional. Ceci étant, Rempart a suggéré d'y inviter la DRJSCS.

Bretagne

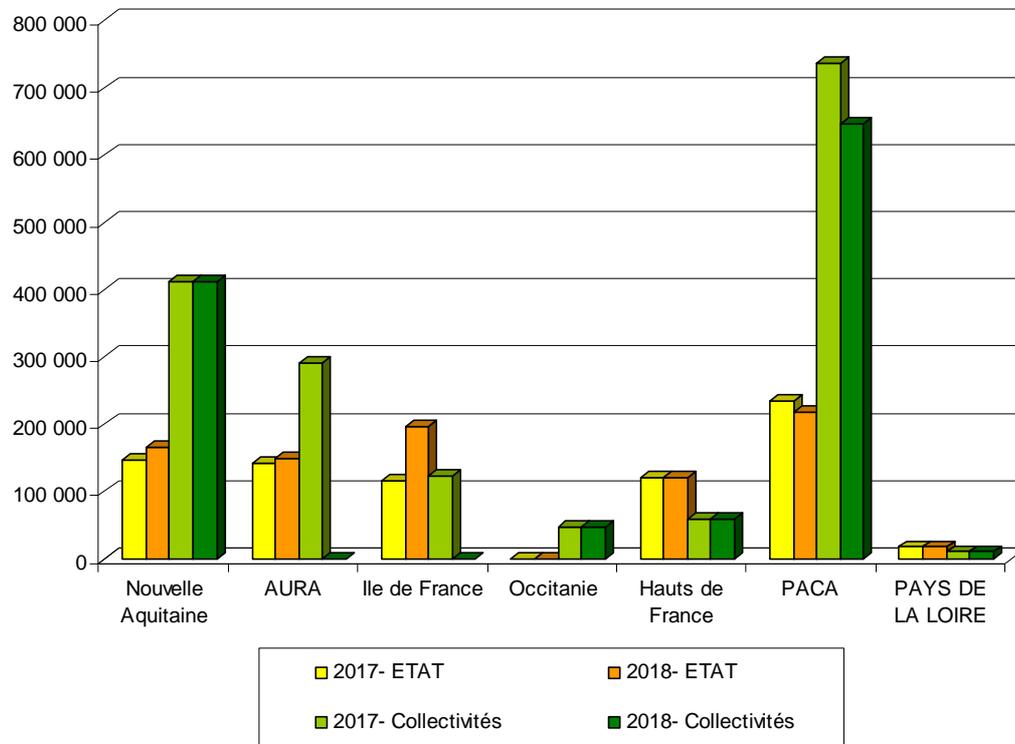
Le Conseil régional – direction du Tourisme - limite son soutien à 5 chantiers par association / structure (annonce faite en octobre 2018 !).

Toujours aucun financement de la DRJSCS.

Un financement de la DRAC pour Fort Cezon (Rempart).

⁴ Présence des Compagnons Bâisseurs, 4- 5 associations de l'Union Rempart, Concordia,

**Récapitulatif des financements 2017 – 2018
État et collectivités**



NB : quelques informations sont non connues en Occitanie (données détaillées manquantes pour les services de l'État), Ile de France (conseil régional).

5. PARTENARIATS EN RÉGION

Plusieurs sont posées autour des situations :

- Y-a-il d'autres partenaires que les services extérieurs habituels de l'État ?
- Y a-t-il des évolutions : changements d'interlocuteurs, etc ?
- de nouveaux partenaires comme par exemple les EPCI, les communautés de communes ?
- financements : nouveaux programmes européens ? Mécénat privé ?

Questions travaillées en deux ateliers

Atelier 1

Travailler en coopération signifie vouloir se mettre à égalité dans la relation.
La relation partenariale ne signifie pas toujours obtenir de « l'argent ».

Quelques exemples donnés :

Parc Nationaux Régionaux : une ligne nationale de 600.000€ a été programmée sur 3 ans quand Ségolène Royal était ministre de l'Ecologie. cela a permis de construire un travail sur la durée. Concordia s'est associé à des grosses structures pour mener cette « négociation ».

L'axe 3 a inclus des projets de chantiers « éco-responsables (avec un financement pour soutenir une alimentation bio (10€/jour), des prises en charge de matériel, transports.

L'agence des espaces verts IDF a pris contact avec Cotravaux IDF pour un partenariat sur ses sites.

Mobilité : Concordia Pays de la Loire par sa connaissance de l'appel à projets du ministère des affaires étrangères sur la mobilité a aidé au dépôt d'un projet commun avec La Ville du Mans.

Il est parfois compliqué de repérer tous les **programmes européens** :

- « Interreg⁵ » : là aussi ce sont les communes qui peuvent y accéder. Ils courent jusqu'à 2020.
- FSE : concerne l'insertion
- Leader : au cœur de la démarche, se trouvent les Groupes d'Action Locale (GAL) qui sont les acteurs. Le Réseau rural national accompagne les territoires LEADER à travers 4 leviers d'action : Communiquer, capitaliser, transférer / Mettre en réseau / Former / Favoriser la coopération interterritoriale et transnationale. Il existe 340 GAL.

Complexité des partenariats ?

D'autres partenaires relèvent aujourd'hui de compétences intercommunales : Agence des Bassins, Conservatoire du Littoral dont les actions dépendent de Conseils de rivages où s'impliquent élus territoriaux et État. → **Il faut cerner les compétences de chacun : élus, techniciens**

Mécénat d'entreprises :

Il ne correspond pas qu'à du financement : mise à disposition de matériaux (chaux, outils, protections [casques, chaussures], et.), matériel (i.e. échafaudage,...) ou du personnel. REMPART, les Compagnons Bâtitisseurs ont des partenariats d'entreprises intéressées par leurs actions ou le projet associatif lui-même : patrimoine, logement.

Une Fondation est déjà défiscalisée en amont, donc l'accès est plus facile par tous (sans rescrit fiscal).

La Fondation du Patrimoine a des baisses de ses financements, mais a toujours des fonds dédiés à l'insertion. Répondre régulièrement à des appels à projets de fondations peut apporter des résultats dans la durée : Fondation Hermès 5REMPART, EC Auvergne), la SNCF (Concordia, Jeunesse et Reconstruction).

Il en va de même pour les **appels à projets départementaux** : financement pour le petit patrimoine,

Les **financements intercommunaux** peuvent apporter une certaine pérennité (programmes pluriannuels, plus durables (i.e. aménagements de sentiers, entretien des rivières, etc.) mais parfois au détriment de l'implication de telle ou telle commune qui se sentira dépossédée du projet ou qui sera moins investie, comme la population locale. S'y ajoute une possible itinérance des projets qui amène à travailler autrement.

→ **Financements publics, mécénat, appels à projets : il faut exercer une veille permanente.**

⁵ Programme Interreg vise la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement. Vise aussi les échanges transfrontaliers.

Atelier 2 « financements autres », avec une entrée « travail volontaire » pas que, le chantier

Communautés de communes : Exemple d'une Comm' Comm du département 17 qui finance plusieurs chantiers sur son territoire. A contrario, certaines communautés de communes se sont désengagées avec justement un argument « il n'y a qu'une action pour une seule commune sur X communes ».

→ Difficile de généraliser car chacune s'organise différemment.

Parfois il y a besoin d'une labellisation, genre « association d'intérêt communautaire » pour prétendre à des subventions.

Conservatoire du littoral : ce partenaire intervient bien sûr sur la côte mais également sur certains cours d'eau.

CAF : l'approche départementale complique la chose mais certaines CAF contribuent aux projets, notamment ados.

EVS : labellisation et financement CAF (convention 1 à 3 ans) pour des services sociaux aux habitants avec une approche participative. 2 centres de SJ (Citrus Midi-Pyrénées et SJ/REV Languedoc) sont labellisés et valorisent les mini-chantiers locaux, les repas internationaux, etc. En principe niveau des financements garanti jusqu'en 2020

Important à savoir : ce sont des financements différents de ceux d'investissement, ces derniers étant utiles pour cofinancer un minibus pour un chantier ados...

Autre entrée : conventionnement avec la CAF pour réserver des places à des allocataires, avec la complexité du découpage territoriale (pour accueillir un jeune du Loir et Cher il faut conventionner avec la CAF du coin).

Pour des sites permanents, il pourrait y avoir une piste côté « plan d'action tiers lieux » (cf. annonces gouvernementales du mois de septembre dernier). Évoqué notamment lors de la concertation bilan en Nouvelle-Aquitaine.

DI Air (délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés) : elle est centrée sur les réfugiés bénéficiant donc d'un statut.

Participants : Peut être faut-il trouver une entrée pour des mineurs demandeurs d'asile (pas suivis par la PJJ) pour les intégrer / inclure une fois passé le cap de la majorité.

Fondations : plusieurs exemples de fondations (banque, assurance, SNCF, EDF...) souvent pour de l'investissement, avec le parrainage d'un salarié, avec une entrée très locale. A surveiller l'évolution de la législation (plafond pour PME) prévue dans le cadre de la feuille de route Vie Associative (avec la question de la Reconnaissance d'Utilité Publique / reconnaissance d'intérêt général...).

Conclusions :

Le sujet est à poursuivre, à partir d'exemples :

- Comment a-t-on réussi à mobiliser des partenaires ?
- Pourquoi l'expérience a réussi ou échoué ?
- Ce que ça peut inspirer
- Élargissement des partenariats avec des entrées multiples dans lesquelles on trouve « Travail volontaire »

6. SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Suite à la décision du CA, Cotravaux a diffusé un communiqué en reprenant les notions et valeurs qui se retrouvent dans les actions et qui sont au cœur des projets associatifs.

Une note d'information a été diffusée avec un point sur le SNU et sa préfiguration :

- 15 jours en internat (c'est le sujet qui préoccupe le gouvernement : logistique, contenu)
- 15 jours d'expérimentation de l'engagement : est-ce que les associations se sont penchées là-dessus ?

L'expérimentation est projetée en juin 2019 et une dizaine de départements sont déjà identifiés (Creuse, Haute Saône, Puy de Dôme, ...). Les départements concernés ont gérés chacun différemment les appels territoriaux. Les DDCSPP ont interpellé « leur » réseau d'associations (Ligue, UFCV, Centres de vacances AROEVEN,...)

La question de l'**objection** n'a pas lieu d'être, car il n'y a pas de port d'arme. Pour l'heure, les sanctions de ne pas participer au SNU, seront comme celles de ne pas se rendre à la Journée d'Appel à la Défense.

Question posée aux associations régionales :

Avez-vous des informations complémentaires ? Avez-vous été sollicités ? Vous sentez-vous concernés ?

Pour l'instant, les associations n'ont pas vraiment débattu ce sujet. Elles diffusent à l'interne les informations reçues de Cotravaux. Ce serait bien qu'elles répondent déjà à la question de principe pour permettre à Cotravaux de s'exprimer ... ou pas.

7. SUIVI DU PLAN D' ACTIONS

7.1. Observo

La collecte des données 2018 est en cours. Elle ne portera pas que sur les chantiers, mais aussi sur d'autres actions (chantiers découverte à la journée, séjours courts, chantiers de week-end...). Céline et Véronique sont allées rencontrer les associations nationales pour les inviter à remplir ce panel d'actions. Elles le seront sur des questionnaires spécifiques ce qui permettra une meilleure exploitation.

7.2. Campagne nationale des chantiers et des volontariats - 2019

Les événements prévus en Ile de France peuvent intéresser les régions :

- journée pour les professionnels le 19 février : témoignages, informations à transmettre
- journée grand public le 13 avril : possibilité d'avoir des stands des régions

7.. Formation « stratégie de communication »

Prévue de se tenir sur 2 jours (discontinu). Première journée : fin janvier ? Date à fixer.

Il est prévu de faire appel à une intervention extérieure pour accompagner la démarche.

7.3. Volontariats

Une enquête a été lancée auprès des anciens volontaires qui ont vécu une expérience de volontariat supérieure à 6 mois et ayant terminé leur volontariat il y a plus de 6 mois : 213 réponses à ce jour.

Véronique va adresser à chaque association nationale les réponses concernant les volontaires de son réseau.

Jeunesse et Reconstruction va mettre le questionnaire en ligne sur son site.

De son côté, l'Agence du service civique va réaliser une enquête. Le questionnaire n'a pas été partagé avec les associations. Il est possible que nos questions se croisent.

Un Comité stratégique s'est tenu ce matin même (10 décembre) avec des débats intéressants, notamment venant du nouveau collège des 10 volontaires.

Une enquête a été lancée sur l'usage associatif du service civique dans le département de l'Aisne. Les associations ont demandé d'entendre le résultat de cette enquête.

2019 sera l'année du Corps Européen de Solidarité... Opportunité pour développer d'autres projets : de jeunes (qui pourraient être des chantiers), de projets nationaux avec des mineurs isolés (car non mobilité ? A suivre.

Annexe : Tableau de la répartition des compétences entre communes /départements / régions/ État